AGENT SSIAP 3 - INITIAL

AGENT SSIAP 3 - INITIAL

Ref. SA160

Arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie

Durée :

30 jours (210 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Chef d'équipe de sécurité incendie niveau 2 désirant devenir chef de service de sécurité incendie.
Être titulaire d'un diplôme SSIAP 1 avec 3 ans d'exercice de l'emploi ou d'un diplôme de niveau 4.
Être titulaire de soit l'AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans, soit du CFAPSE ou PSE1 ou SST en cours de validité
Compréhension et retranscription du français

Notre intervenant :

Pompier professionnel agréé SSIAP3.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : a déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

4500 € HT
(5400 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

Acquérir des connaissances sur :

- Le feu et ses conséquences
- La sécurité incendie dans les bâtiments
- La gestion des risques
- Les conseils à donner au chef d'établissement
- Son rôle de correspondant des commissions de sécurité
- Le management d'une équipe de sécurité
- La gestion du budget d'un service sécurité

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

-Etude de textes réglementaires
-Lecture de plan, études de cas, visites de sites
-Support pédagogique individuel

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

I. <u>Le feu et ses conséquences (12 heures)</u>

Les principes d'éclosion et de développement du théorie du feu

- définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques
- la fumée et ses dangers
- propagation du feu
- conduite à tenir face à un local enfumé sans mise en danger de l'intervenant

- Réaction et la résistance au feu
  - résistance des éléments de construction et des matériaux d'aménagement
  - les critères de classement de ces comportements
- Mise en oeuvre des moyens d'extinction
  - extinction d'un début d'incendie
  - protection individuelle
  - exercices: extinction à l'aide d'extincteur et du RIA

II) <u>La sécurité incendie et les bâtiments (65 heures)</u>

- Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment

- Les matériaux et les éléments de construction
- La typologie et le vocabulaire architectural
- Se situer sur un plan d'architecte
- les différents plans
- la notion de volumes
- connaître et utiliser les échelles de représentation des plans
- la représentation graphique d'un plan d'architecte
- concordance entre plan/coupe/façade
- savoir se déplacer dans un niveau et entre les niveaux
- nature des plans figurant dans un dossier
- exercices : lecture de plans, descriptions du projet et recherche d'anomalies
- Connaître et savoir utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction
- Le CLICDVCREM
- La notice technique de sécurité : présentation générale du projet, consistance des travaux, incidence éventuelle sur le classement initial
- La notice descriptive comportant la nature des aménagements et des matériaux utilisés, les renseignements concernant les dégagements, les nouveaux équipements et les installations de secours
- La notice technique d'accessibilité
- Exercices : détermination des contraintes réglementaires, rédaction de notice de sécurité d'un projet d'aménagement ou de réaménagement d'un établissement.

III) <u>La réglementation incendie - (70 heures)</u>

- Organisation générale de la réglementation
- contenu et hiérarchie des textes
- présentation des liaisons entre les différents textes
- Classement d'un établissement
- classement d'un ERP : les groupements d'établissements
- classement d'un IGH
- Classement d'un bâtiment d'habitation
- Classement d'une installation soumise au code de l'environnement
- Exercices : exercices de classement d'ERP et d'IGH, la recherche dans la nomenclature
- Disposition constructives et techniques applicables aux ERP, IGH et au code du travail
- implantation, dégagement, désenfumage
- installations techniques
- les limitations calorifiques
- les contrôles réglementaires
- exercices : détermination des obligations en matière d'implantation, de construction et de calcul des dégagements.
- Les moyens de secours
- moyens d'extinction incendie (internes, externes et vérification)
- moyens d'alerte des secours, dispositions pour faciliter leur intervention
- connaître et savoir exploiter un SSI, l'utilisation en mode dégradé
- exercices : gestion d'une alarme
    - Visites - dispositions constructives, techniques et identification des installations de sécurité

- fonctionnement du service sécurité et des différents éléments techniques de sécurité, organisation du PC, fondamentaux des dispositions constructives

- visite de deux ERP du 1er groupe d'activités différentes
- visite d'un IGH
    - Accessibilité des personnes handicapées
- les commissions accessibilité
- les exigences réglementaires générales, les exigences dimensionnelles et qualitatives
- autorisation de travaux (dossier et réunion de chantier)
- visite, réception par la commission d'accessibilité
- Exercice : étude d'un cas de réhabilitation d'un bâtiment.

IV) <u>Gestion des risques - 23 heures</u>

- Analyse des risques de déclenchement d'incendie et d'accidents corporels

- évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Le document unique
- Le document technique amiante (DTA)
- Le plan de prévention
- Evaluation des risques de travaux par points chauds
- Etude des documents et projets
- Comprendre un rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT)
- Exercices : étude d'un cas pratique)
- Réalisation des travaux de sécurité
- organisation des réunions préliminaires
- rédaction d'un plan directeur (contraintes-délais...)
- participer aux réunions de chantier
- PV de réception des travaux et livraison des locaux
- Prévision de la réception par la commission de sécurité compétente

- Connaître et mettre à jour les documents administratifs

- Obligations d'affichage
- Elaboration du cahier de consignes
- Le permis de feu
- Suivi et planification des contrôles réglementaires
- Gestion et conservation des documents propres à sa mission
- Exercices : analyse critique des documents existants, élaboration des consignes, rédaction d'un plan de prévention

V) <u>Conseil au chef d'établissement - (6 heures)</u>

- Information de la hiérarchie
- les rapports, objectif
- le style, la forme d'un rapport
- contenu et forme d'un compte-rendu.
- Exercices : réalisation de comptes-rendus écrits, oraux et rédaction d'un rapport d'incident
- Actualiser ses connaissances des textes applicables
- connaissance des différents supports de mise à jour
- archivage de documents
- exercices (1 heure) : travail de recherche

VI) <u>Correspondant des commissions de sécurité - (6 heures)</u>

Commissions de sécurité (4 heures + exercices)

- composition, rôle et missions des commissions
- documents à transmettre ou à tenir à disposition
- exercice (1 heure) : préparation de l'accueil et de la visite de la commission

VII) <u>Le management de l'équipe de sécurité - (26 heures)</u>

- Gestion du personnel et des moyens du service organisation du service
- recrutement
- missions : article MS 46 et au présent arrêté + article GH 62
- équipements des membres de l'équipe
- organiser les rondes
- les documents du service
- définir la composition du service en fonction des contraintes du site et des contraintes réglementaires
- contrôles de son équipe
- exercices : réaliser une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité
- Exercer la fonction d'encadrement (organiser et promouvoir l'évolution du service et des personnels
- acquérir de la prestance
- connaître sa hiérarchie et ses collaborateurs
- susciter la confiance
- donner les directives et les ordres
- adapter son style d'autorité aux situations
- conduire un entretien hiérarchique
- organiser une réunion
- communication de crise
- exercice: formuler un ordre opérationnel, conduire un entretien hiérarchique, organiser une réunion, communication de crise
- Le code du travail
- les contrats de travail
- accident du travail/ accident de trajet
- maladies professionnelle
- déclaration d'accident du travail 60-3682
- l'attestation de salaire 60-3951
- la feuille d'accident du travail 11383-01
- l'arbre des causes
- le CHSCT
- Les IRP / DP et DS
- La procédure de licenciement
- Les négociations
- Le conseil des prud'hommes
- Les conventions collectives de branches
- Exercices (2 heures) : apprendre à se repérer dans le code du travail, savoir renseigner le personnel sur les conventions collectives
    - Les codes civil et pénal
- la délégation de pouvoir et la délégation de signature
- la responsabilité civile / pénale
- le délit de mise en danger d'autrui

VIII) <u>Le budget du service sécurité - (8 heures)</u>

- Réalisation des budgets

- budget prévisionnel/d'exécution
- plan du budget
- suivi des dépenses
- exercices : élaboration d'un budget de fonctionnement

- Fonction achat

- marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié
- rédaction des clauses techniques, administratives générales et particulières
- le règlement particulier d'un appel d'offre, l'acte d'engagement
- les tableaux d'analyse et de comparaison des offres
- exercices : élaboration d'un cahier des clauses techniques particulières
- contrats de maintenance
- les contrats avec obligation de moyens / obligation de résultat
- différents types de contrats : prédictifs, préventifs, correctifs ou curatifs
- normalisation
- exercices : analyse critique et appréciation d'un rapport « coût-efficacité-service » d'un contrat